



Travail à temps partiel le dimanche, besoin de réponses svp

Par **Myriame**, le **03/06/2009** à **20:54**

Bonjour à tous,

Je m'appelle Myriame, je suis caissière dans un supermarché, en CDI. Je travaille 4 heures 15 mn par semaine (le dimanche).

Je souhaiterais avoir des renseignements concernant mes congés payés.

En effet, j'ai le droit à environ 3 semaines, mais je ne sais pas comment les disposer. Est-il possible par exemple de poser mes jours de congé du Dimanche 19 Juillet (donc ne pas travailler ce jour là) au Samedi 15 Aout, et reprendre le travail le Dimanche 16 ? ou suis -je obligée de poser mes jours à partir du Lundi ?

je vous remerci de m'éclairer sur ce sujet.